

10-AUG-2007

26-NOV-2008 Avis de modification

Page 1 de 9

FONGICIDE ELEVATE® 50 WDG

Groupe	17	Fongicide
--------	-----------	-----------

Granulé dispersable dans l'eau concentré à 50 % pour utilisation comme fongicide dans diverses cultures vivrières.

Non destiné à l'usage résidentiel

AGRICOLE

ATTENTION



POISON

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

GARANTIE :

Fenhexamide*50 %

*Avertissement : contient l'allergène sulfites

N° D'ENREGISTREMENT 25900

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : 1 KG

Renseignements sur le produit : 1-866-761-9397
Arysta LifeScience North America LLC

ARYSTA LIFESCIENCE NORTH AMERICA CORPORATION
15401 Weston Parkway, Suite 150
Cary, NC 27513

Avis de modification

MODE D'EMPLOI

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

ELEVATE® 50 WDG est un fongicide à action préventive au cyclohexanecarboxamide utilisé pour éradiquer la moisissure grise (*Botrytis cinerea*) sur les petits fruits (mûres, bleuets, gadelles, baies de sureau, groseilles et airelles myrtilles), le ginseng, les raisins, les mûres de Logan, les framboises (rouges et noires) et les fraises. Le fongicide ELEVATE 50 WDG éradique également les maladies causées par *Monilinia spp.* sur les cerises, les pêches et les nectarines. Ce produit doit être utilisé en association avec d'autres produits en vue d'une protection pendant toute la saison. Pulvériser avec de l'équipement terrestre dans suffisamment d'eau pour obtenir une couverture intégrale des plantes. Les feuillages denses, le paillis épais ou la croissance excessive empêchent souvent la couverture appropriée du produit; ajuster les volumes de pulvérisation en conséquence. Ne pas planter de cultures vivrières, autres que celles qui sont indiquées sur l'étiquette, dans les 30 jours suivant la dernière application.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, veuillez noter que le fongicide ELEVATE 50 WDG contient un fongicide du Groupe 17. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants au fongicide ELEVATE 50 WDG et à d'autres fongicides du Groupe 17. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque les fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder la résistance aux fongicides :

- Dans la mesure du possible, alterner le fongicide ELEVATE 50 WDG ou les fongicides du même groupe 17 avec des fongicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes. Éviter de faire plus de 2 pulvérisations consécutives d'ELEVATE 50 WDG ou d'autres fongicides du même groupe au cours d'une même saison.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des fongicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et sur l'assolement, et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations fongiques ou bactériennes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Lorsque la maladie continue de progresser après le traitement avec ce produit, ne pas augmenter la quantité utilisée. Cesser d'employer le produit et passer à un autre fongicide ou bactéricide ayant un site ou un mode d'action différent, si possible.

- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à ~~ARYSTA LIFESCIENCE NORTH AMERICA CORPORATION~~ au 1-866-761-9397. Arysta Lifescience North America LLC

Avis de modification

DIRECTIVES DE MÉLANGE

Utiliser de l'équipement propre. Ne préparer que la quantité de bouillie nécessaire pour traiter la zone déterminée ou la zone pouvant être traitée dans une période de temps raisonnable. Verser suffisamment d'eau propre dans le réservoir du pulvérisateur pour préparer la moitié de la charge. Débuter le système d'agitation du réservoir. Agiter pour bien mélanger tout en ajoutant la quantité appropriée de fongicide ELEVATE 50 WDG et le reste d'eau nécessaire. Ce produit doit être en suspension et dilué de façon appropriée avant l'ajout du produit AGRAL[®] 90 dans les raisins. Maintenir l'agitation durant le mélange et l'application. NE PAS laisser reposer la bouillie sans agitation. Appliquer avec de l'équipement de pulvérisation bien calibré. Si l'agitation est interrompue pour quelque raison que ce soit, la bouillie doit être bien remélangée avant toute autre utilisation.

APPLICATION

Ne préparer que la quantité de bouillie nécessaire pour traiter la zone déterminée. Maintenir l'agitation durant le mélange et l'application. L'application doit être faite dès que la bouillie est prête. S'il y a un retard avec l'application, continuer l'agitation. Ne pas laisser reposer la bouillie sans agitation. Si l'agitation est interrompue pour quelque raison que ce soit, la bouillie doit être bien remélangée avant **toute** autre utilisation. Ne pas appliquer si des averses sont prévues dans les 6 heures suivant l'application. Ne pas faire d'irrigation sur frondaison dans les 6 heures suivant l'application.

Appliquer avec de l'équipement terrestre seulement (pulvérisateurs à rampe, à jet porté, à lance ou nébulisateurs).

NE PAS appliquer ce produit à l'aide de quelque système d'irrigation que ce soit.

Ne pas planter de cultures vivrières, autres que celles qui sont indiquées sur l'étiquette, dans les 30 jours suivant la dernière application.

Une couverture intégrale des parties aériennes de la plante est essentielle pour traiter les infections sur les fleurs et les fruits causées par les diverses maladies.

L'épandage efficace dépend du calibrage et de l'utilisation appropriés de l'équipement de pulvérisation. Pour plus de renseignements, consulter le manuel d'utilisation du fabricant de l'équipement de pulvérisation, les catalogues de buses de pulvérisation et votre conseiller agricole.

DOSES D'APPLICATION

Lire attentivement l'étiquette qui suit pour bien comprendre les données et restrictions d'utilisation.

PETITS FRUITS (bleuets, gadelles, baies de sureau, groseilles et airelles myrtilles)

Pour éradiquer *Botrytis cinerea*, appliquer le fongicide ELEVATE 50 WDG comme traitement foliaire à raison de 1,7 kg de produit/ha (0,85 kg ia/ha) et faire un maximum de quatre applications par saison à intervalles minimums de sept jours. Applications au sol seulement. Débuter l'application à 10 % de la floraison. Le produit peut être appliqué jusqu'à 1 jour avant la récolte.

La dose d'application tient compte d'une quantité de 1,7 kg de produit par hectare appliquée dans un volume de support approprié, de façon à couvrir intégralement toutes les surfaces de la plante. Par exemple, pour appliquer 1 000 litres d'eau par hectare, bien mélanger 1,7 kg de produit dans 1 000 litres d'eau et appliquer de façon à couvrir intégralement toutes les parties aériennes de la plante. Lors du mélange et de l'application, éviter de dépasser la dose de 1,7 kg de produit par hectare, quel que soit le volume de pulvérisation choisi.

Éviter de faire plus de deux applications consécutives de l'ingrédient actif contenu dans le fongicide ELEVATE 50 WDG. Après la deuxième application, utiliser un autre fongicide pour deux autres applications consécutives avant d'utiliser à nouveau l'ingrédient actif de ce produit. Communiquer avec votre conseiller agricole pour qu'il recommande d'autres produits appropriés.

CERISES ET PÊCHES/NECTARINES

Pour éradiquer les maladies causées par *Monilinia spp.* (y compris la brûlure des fleurs, la brûlure des rameaux et des pousses et la pourriture brune), appliquer ELEVATE 50 WDG comme traitement foliaire à raison de 1,7 kg de produit/ha (0,85 kg ia/ha) et faire un maximum de quatre applications par saison pour éradiquer toutes les maladies. Intervalles minimums de sept jours. Applications au sol avec un pulvérisateur à jet porté ou un nébulisateur seulement (pas d'application aérienne). Le produit peut être appliqué jusqu'à 1 jour avant la récolte.

PÉRIODES D'APPLICATION

- Brûlure des fleurs : débiter les applications du stade préfloral au début de la floraison.
- Brûlure des rameaux et des pousses : appliquer de la fin de la floraison à la post-floraison.
- Pourriture brune : appliquer aux 14 jours et jusqu'à 1 jour avant la récolte (délai d'attente de 1 jour)

La dose d'application tient compte d'une quantité de 1,7 kg de produit par hectare appliquée dans un volume de support approprié de façon à couvrir intégralement toutes

les surfaces de la plante. Par exemple, pour appliquer 3 000 litres d'eau par hectare, bien mélanger 1,7 kg de produit dans 3 000 litres d'eau et appliquer de façon à couvrir intégralement toutes les parties aériennes de la plante. Lors du mélange et de l'application, éviter de dépasser la dose de 1,7 kg de produit par hectare, quel que soit le volume de pulvérisation choisi.

Éviter de faire plus de deux applications consécutives de l'ingrédient actif contenu dans le fongicide ELEVATE 50 WDG. Après la deuxième application, utiliser un autre fongicide pour deux autres applications consécutives avant d'utiliser à nouveau l'ingrédient actif de ce produit. Communiquer avec votre conseiller agricole pour qu'il recommande d'autres produits appropriés.

GINSENG

Pour éradiquer *Botrytis cinerea*, appliquer le fongicide ELEVATE 50 WDG comme traitement foliaire à raison de 1,7 kg de produit/ha (0,85 kg ia/ha) et faire un maximum de quatre applications par saison à intervalles de 10 à 14 jours. Appliquer avant l'établissement de la maladie, lorsque les conditions en favorisent l'émergence. Applications au sol seulement. Les applications peuvent être faites jusqu'au jour de la récolte (délai d'attente de 0 jour). NE PAS appliquer plus de 6,8 kg (3,4 kg ia) de fongicide ELEVATE 50 WDG par hectare par saison.

La dose d'application tient compte d'une quantité de 1,7 kg de produit par hectare appliquée dans un volume de support approprié, de façon à couvrir intégralement toutes les surfaces de la plante. Par exemple, pour appliquer 1 000 litres d'eau par hectare, bien mélanger 1,7 kg de produit dans 1 000 litres d'eau et appliquer de façon à couvrir intégralement toutes les parties aériennes de la plante. Lors du mélange et de l'application, éviter de dépasser la dose de 1,7 kg de produit par hectare, quel que soit le volume de pulvérisation choisi.

Éviter de faire plus de deux applications consécutives de l'ingrédient actif contenu dans le fongicide ELEVATE 50 WDG. Après la deuxième application, utiliser un autre fongicide pour deux autres applications consécutives avant d'utiliser à nouveau l'ingrédient actif de ce produit. Communiquer avec votre conseiller agricole pour qu'il recommande d'autres produits appropriés.

RAISINS

Pour l'éradication de la pourriture de la grappe *Botrytis* (moisissure grise) sur les raisins, appliquer 1,12 kg de produit par hectare (0,56 kg ia/ha) mélangé en cuve avec Agral 90 à 0,02 % v/v avant l'établissement de la maladie, lorsque les conditions en favorisent l'émergence au début de la floraison, avant que les raisins des grappes se touchent, de la véraison (début du mûrissement des baies) jusqu'à deux semaines après celle-ci et à l'application finale, jusqu'à 7 jours avant la récolte (délai d'attente de 7 jours). Pour l'éradication additionnelle du blanc et de la pourriture noire, le fongicide ELEVATE 50 WDG peut être mélangé en cuve avec NOVA[®] 40W lorsque les conditions favorisent l'émergence de la maladie. Consulter l'étiquette de NOVA 40W pour

connaître les doses d'application appropriées. NE PAS faire plus de 3 applications par saison. NE PAS appliquer plus de 3,4 kg de produit par hectare par année (1,7 kg ia/ha/année).

FRAMBOISES (rouges et noires), MÛRES DE LOGAN ET MÛRES

Pour éradiquer *Botrytis cinerea* (moisissure grise) sur les framboises rouges et noires, les mûres de Logan et les mûres, appliquer 1,7 kg de produit par hectare (0,85 kg ia/ha) comme traitement foliaire. Débuter l'application à 10 % de la floraison et continuer jusqu'à 1 jour avant la récolte (délai d'attente de 1 jour). Les applications doivent être faites aux 7 jours ou lorsque les conditions favorisent l'émergence de la maladie. NE PAS faire plus de 4 applications par année. Applications au sol seulement. NE PAS appliquer plus de 6,8 kg de produit par hectare par année (3,4 kg ia/ha/année).

FRAISES

Pour éradiquer *Botrytis cinerea* (moisissure grise) sur les fraises, appliquer 1,7 kg de produit par hectare (0,85 kg ia/ha) en débutant avant l'établissement de la maladie et pas plus tard qu'à 10 % de la floraison, puis continuer les applications aux 7 à 14 jours ou lorsque les conditions favorisent l'émergence de la maladie. Pour éradiquer *Botrytis* et la tache des feuilles, le fongicide ELEVATE 50 WDG peut être appliqué dans un mélange en cuve à raison de 1,20 à 1,7 kg de produit par hectare (0,56 à 0,85 kg ia/ha) avec la dose recommandée de MAESTRO® 80 DF. NE PAS faire plus de 4 applications par saison. La dernière application peut être faite jusqu'à 1 jour avant la récolte (délai d'attente de 1 jour). NE PAS appliquer plus de 6,8 kg de produit par hectare par année (3,4 kg ia/ha/année).

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. NE PAS retourner dans la zone traitée dans les 4 heures suivant l'application. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Rincer immédiatement la peau ou les yeux touchés par le concentré. Ne pas inhaler les vapeurs. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Après l'utilisation, se laver les mains et toute autre partie exposée de la peau. Pendant l'utilisation, ne pas manger, boire ni fumer. Enlever les vêtements contaminés et les laver séparément des autres vêtements avant de le remettre. Éviter la dérive de pulvérisation. Éviter de contaminer les étangs, les ruisseaux, les rivières et la végétation à conserver. Entreposer le contenant hermétiquement fermé à l'écart des semences, de la nourriture de consommation animale, des engrais, des plantes et des denrées alimentaires. Respecter les zones tampons appropriées établies par la province autour des plans d'eau et des zones marécageuses. Mettre une chemise à manches longues et des pantalons longs durant toutes les opérations. De plus, mettre des gants résistant aux produits chimiques durant le mélange, le chargement, le nettoyage et les réparations.

Pour l'application sur les cerises, les pêches et les nectarines, mettre un chapeau durant les opérations. De plus, utiliser un respirateur approuvé NIOSH/MSHA/BHSE

avec une cartouche anti-vapeurs organiques et un préfiltre approuvé pour les pesticides OU une boîte filtrante NIOSH/MSHA/BHSE approuvée pour les pesticides.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, visitez le site Web de CropLife Canada à www.croplife.ca.

PREMIERS SOINS	
En cas de contact avec les yeux	Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
En cas de contact avec la peau ou les vêtements	Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
En cas d'ingestion	Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale. AIDE MÉDICALE D'URGENCE 24 HEURES: 1-866-303-6952	

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter selon les symptômes.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES

Ce produit est toxique pour les poissons et autres organismes aquatiques. Ne pas contaminer les zones aquatiques, incluant les lacs, rivières, bourbiers, étangs, coulées, fondrières des Prairies, ruisseaux, marais, cours d'eau, réservoirs, marécages et habitats marins ou estuariens, par suite de la pulvérisation, du nettoyage de l'équipement et des contenants ou de l'élimination des déchets.

Lorsqu'un mélange en cuve est utilisé, consulter l'étiquette des produits d'association et appliquer la zone tampon la plus grande (la plus restrictive) prévue pour ces produits dans le mélange en cuve.

Épandage avec des pulvérisateurs à jet porté/viticoles :

Ne pas envoyer le jet au-dessus des arbres ou des vignes et désactiver les buses orientées vers l'extérieur pour traiter la fin des rangées ou les rangées extérieures. Ne pas procéder à l'épandage pendant les périodes de calme plat ou lorsque le vent souffle en rafales ou que sa vitesse dépasse 16 km/h au site d'épandage si on la mesure à l'extérieur du verger ou des vignes, du côté situé au vent.

Pour protéger les habitats non ciblés, la pulvérisation ou la dérive vers des habitats écologiquement sensibles doit être évitée. Une zone tampon de 7 m est nécessaire entre le point d'application directe sous le vent et la bordure la plus proche des habitats aquatiques fragiles, tels que lacs, rivières, bourbiers, étangs, coulées, fondrières des Prairies, ruisseaux, marais, cours d'eau, réservoirs et marécages.

ENTREPOSAGE

Peut être entreposé à la température ambiante. Conserver dans le contenant d'origine. Ce produit ne doit pas être entreposé à des températures extrêmes. Pour fermer l'emballage, s'assurer que celui-ci est plié de façon à former une fermeture étanche et entreposer dans un endroit sec. Les insecticides et fongicides doivent être entreposés à l'écart des herbicides afin de prévenir toute risque de contamination croisée.

GESTION DES DÉVERSEMENTS

Nettoyer tout déversement immédiatement. Déposer le produit et les matériaux de nettoyage contaminés dans un contenant à déchets chimiques. Laver la zone contaminée avec de l'eau et du savon. Ramasser le liquide de lavage avec un matériau absorbant et déposer dans un contenant jetable.

URGENCES CHIMIQUES 24 HEURES (déversements, fuite, incendie, exposition ou accident) : appeler CHEMTREC au 1-800-424-9300.

ÉLIMINATION

Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale. Rendre le contenant inutilisable. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

Le fenhexamide a été inventé et est produit par Bayer AG, Allemagne.

ELEVATE[®] et MAESTRO[®] sont des marques déposées d'Arysta LifeScience North America Corporation.

AGRAL[®] est une marque déposée de Syngenta.

NOVA[®] est une marque déposée de Dow AgroSciences Canada Inc.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.